

 Compte rendu	Réunion 2021.05.26 / Plénière n°7 <i>Préparation 2^{ème} rencontre UGB, bilan AQP, fond d'amorçage</i>	Création 26/05/2020	Référence 32CR.028
		Modif. 17/06/21	3 pages

Rédaction : Papa Souleymane Ndiaye

Révision : Jean Le Fur (09.06.2021), Moussa Sall (10.06.2021)

Mots-clés : [CI-rectorat UGB](#), [compte-rendu](#), [rencontre avec recteur](#), [réunion plénière](#), [fond d'amorçage](#), portail web CI,

Résumé : Discussions autour des points suivants : mise en place de la deuxième rencontre avec le recteur, fond d'amorçage, travaux informatiques à faire et la demande de siège à BIOPASS pour SanarSoft

Présidents de Séance : Jean Le Fur & Moussa Sall

Secrétaires de Séance : Papa Souleymane Ndiaye

Présents : Moussa Sall, Jean le Fur, Adia Coumba Ndaw, Martine Oumy Sagna, Papa Souleymane Ndiaye

Excusé : Birahime Fall

Destinataires : équipe CI-SanarSoft

Réunion tenue sur Skype

La réunion plénière s'est tenue le mercredi 26.05.2021 sur Skype. Elle a démarré à 9h00 heure Sénégal et s'est terminée à 10h20mn.

L'ordre du jour ([lien PDF](#)) a été respecté.

Organisation (secrétariat, prise de note, enregistrement)

Après les salutations, Moussa et Jean ont été désignés comme président de séance, Martine et Adia pour la prise de notes et Jules secrétaire de séance.

Mise en place de la deuxième rencontre avec le Recteur

À l'entame de ce point Moussa a commencé d'abord par informer l'assistance que suite au dépôt des documents physiques au niveau des services du rectorat et du CEA-MITIC, il a aussi envoyé la version électronique de la proposition commerciale par mail au Recteur de l'UGB et au Coordonnateur du CEA-MITIC. En réponse à son mail le recteur a proposé de prendre un deuxième rendez-vous pour discuter du document et de la question du partenariat évoqué dans la lettre. Après cette information la question de la mise en place de la rencontre a été longuement débattue. Il a été retenu que cette fois ci Moussa participera de même que Jean par Skype (afin qu'il puisse être sollicité au cas où il y ait des questions techniques ou à propos du partenariat avec l'IRD). Concernant la date du rendez-vous la semaine du 14 juin a été maintenue. Moussa est chargé de faire le mail de demande de RDV au Recteur dès que possible.

En ce qui concerne l'objet de cette rencontre deux situations pourraient se poser après qui sont :

1. Soit l'UGB n'accepte pas notre offre et là les discussions devront aller dans le sens de connaître le pourquoi et d'argumenter sur leur réticence
2. Soit l'UGB est d'accord et là l'objet de la réunion devra être de discuter du démarrage c'est-à-dire :
 - Quand ? (Décider de la date du premier versement et des modalités de paiement)

- Comment ? (Identifier l'interlocuteur du rectorat, proposer une lettre type à envoyer aux enseignants s/c rectorat, CEA-MITIC, régler le problème de la case orange dans le circuit de l'information)
- Discuter avec le CCOS¹ qui sera sûrement présent à la rencontre de la relation entre le CI et l'annuaire.
- Négocier une augmentation du prix si l'opportunité se présente.

En essayant d'anticiper sur les questions potentielles que le Recteur ou le Directeur du CEA-MITIC pourraient être appelés à nous poser, Jean a évoqué le fait que :

1. Certains professeurs disposent déjà de pages web de qualité pour leur profil et leurs enseignements (exemple : [Maïssa Mbaye](#) ou [Ousmane Thiare](#)). Une réponse serait que le CI va au-delà. Il met en relation les profils et d'autre part les pages personnelles des enseignants lorsqu'elles existent seront intégrées dans les pages du CI.
2. Les 'clients' pourraient être rebutés par le coût final du projet (300 enseignants à 30.000 l'information -> 9 millions FCFA). Une réponse pourrait être que le projet dure dans le temps et que le coût serait étalé sur plusieurs années. D'autre part, c'est l'objet de la phase de faisabilité, à la fin de la première année l'UGB pourra en toute connaissance de cause apprécier l'intérêt de se lancer dans le projet ou pas.

Au-delà de la discussion sur la proposition commerciale il a été retenu aussi que nous aborderons en second point de la rencontre le partenariat entre CI-SanarSoft et UGB. À cet effet, il nous faudra prendre une décision sur la mise en place d'un texte légal qui sera rédigé soit par :

- l'équipe de SanarSoft,
- un travail conjoint avec le service juridique de l'UGB.

Fond d'amorçage

Il a été décidé que nous allons pour les travaux informatiques engager la moitié du budget restant pour la MAJ du portail web et l'autre moitié pour le CI3.0. Dans un premier temps nous comptons élaborer la maquette du portail web (sachant que l'on va y ajouter des onglets qui sommes-nous, que faisons-nous...) en réutilisant le travail réalisé pour [le dépliant](#) afin de pouvoir la déposer pour le fond d'amorçage.

Documents en instance

- La comptabilité : Document à mettre à jour afin que l'on puisse passer au rétablissement des comptes
- Compte rendu réunion dév-Inf : déjà fait et envoyé par mail, en attente de révision pour être intégré dans le CI
- Compte rendu de la réunion Jules et Jean : pas encore envoyé en phase de finalisation.

AQP

- Site web sanarsoftqualite.biz (documents manquants, proposition de MAJ). Concernant ce point il a été décidé que Jules et Jean s'en occuperont
- Identification des méta-mots clés. Concernant ce point Jean se chargera de finaliser la tâche puis de la proposer au groupe.

¹ Centre de Calcul Ousmane Seck

Action en cours

- Siège social de SanarSoft : Jean est en train de faire une demande auprès de BIOPASS et nous tiendra au courant au fur et à mesure
- Dépliant : Actuellement, si la proposition UGB ne marche pas, il est prévu de prospecter en priorité d'autres universités. Le dépliant version académique devrait convenir pour cette clientèle. Cependant :
 - Comme il est possible d'avoir, selon les contacts de chacun, d'autres opportunités comme Adia nous en en avait parlé, il serait intéressant de finaliser le dépliant.
 - Comme l'action avait été démarrée : contacts avec maquettiste, possibilités de faire des photos, possibilité de faire une sorte de bande dessinée, il serait dommage d'abandonner cette action.
- MAJ portail Web (Cf. point sur le fond d'amorçage évoqué plus haut)

Divers

Moussa a rappelé que les 6.000 FCFA alloués à Adja et Martine pour les besoins de connexion n'ont pas encore été décaissés. Il a reçu feu vert pour procéder au décaissement.